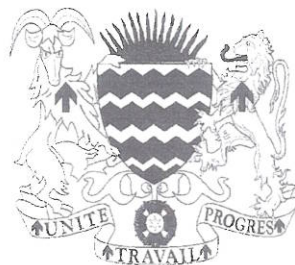


AMBASSADE
DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
en République Fédérale d'Allemagne

Lepsiusstrasse 114
D-12165 Berlin

Tél. : +49 30 3199162-0
Fax : +49 30 3199162-20

E-Mail: contact@ambatchadberlin.com
www.ambatchadberlin.com



UNFCCC		No.: 2093	
Date: 25. AUG. 2010			
Prog.	Actn	Info	IPR
EDM	✓	✓	
DES		✓	
LA		✓	
SDM			
ATS			
FTS			
RDA			
CAS			
IS			
AS			
Subject: Copenhagen Accord NAMAs			

N°/ATB/PC/2010 *151* *sf*

Note verbale

L'Ambassade de la République du Tchad à Berlin présente ses compliments au Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint la correspondance N° 3007/PR/PM/MAEIACI/SE/SG/DGCI/03313/DCM/ du 3 août 2010 du Secrétariat Général transmettant la lettre N° 156/ME/SG/DREM/2010 du 23 juillet 2010 du Ministre de l'Eau relative à l'Adhésion à L' accord de Copenhague et propositions de Mesures d'Atténuation Appropriés au niveau national, Référence : YDB/DBO/drl du 18 janvier 2010.

L'Ambassade de la République du Tchad à Berlin saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) les assurances de sa très haute considération. *sf*

Berlin, le 16 août 2010

Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre
des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)



Bonn

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION
AFRICAINNE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

DIRECTION DE LA COOPERATION MULTILATERALE

3007-1-1

N° /PR/PN/MAE/IA/SE/SG/DGCI/0313/DCM/10

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

N'Djaména, le

13 AUG 2010

A

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies
sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

BONN, Allemagne

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour attribution, la lettre n°156/ME/SG/DREM/2010 du 23 juillet 2010 émanant du Ministre de l'Eau et relative à l'adhésion du Tchad à l'accord de Copenhague ainsi que les propositions des Mesures d'Atténuation Appropriées au Niveau National.

Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale

M a s


MOUSSA MAHAMAT DAGO

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'EAU

SECRETARIAT GENERAL *ly*

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
ET DE LA METEOROLOGIE *dt*

N° 156/ME/SG/DREM/2010

N'Djamena, le 12 3 JUIL 2010

**Le Ministre de l'Eau,
Ministre de Tutelle de la Convention-Cadre des
Nations Unies sur les Changements Climatiques
(CCNUCC)**

à

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention
B. P. : Box 260 124
D – 53 153
Bonn, Allemagne
Tél. : 00 49 228 815 1000/49 228 815 1520
Fax : 00 49 228 815 1999
E-mail : secretariat@unfccc.int**

**Objet : Adhésion à l'Accord de Copenhague et proposition
de Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau national**

V/Réf. : YDB/DBO/drl du 18 janvier 2010

Suite à votre Communication d'informations relatives à l'Accord de Copenhague ci-dessus référencée, je viens par la présente vous informer que le Tchad, en tant que Pays Partie ayant signé et ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto, s'associe pleinement à l'Accord de Copenhague établi lors de la quinzième Conférence des Parties qui s'est tenue du 7 au 18 décembre 2009 à Copenhague au Danemark.

Compte tenu de sa situation socio-économique, le Tchad se propose de mener au niveau national, des actions d'atténuation appropriées (NAMAs). Il importe de souligner que les NAMAs revêtent un caractère volontaire et s'inscrivent pleinement dans le cadre du développement durable de notre pays.

En tant que pays moins avancé, les actions d'atténuation appropriées proposées par le Tchad requièrent, aux fins de leur mise en œuvre, un appui international en termes de financement, de transfert de technologies et de renforcement des capacités.

Les informations concernant ces NAMAs sont mentionnées en annexe.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de ma considération distinguée.

Ahmat Mahamat Karambal
AHMAT MAHAMAT KARAMBAL



Propositions des Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMAs) dans le cadre de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques

PAYS	SECTEUR	ACTIVITES
TCHAD	Energie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion des énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> - Développement des énergies solaire et éolienne - Utilisation des énergies de biogaz et de biocarburants 2. Efficacité énergétique en milieux urbain et rural <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Vulgarisation des lampes à basse consommation - Vulgarisation des foyers économes en bois énergie - Rationalisation de l'utilisation des sources d'énergies traditionnelles telles la biomasse
	Foresterie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de la politique en matière de reboisement <ul style="list-style-type: none"> - Protection des forêts existantes - Amélioration de la gestion des aires protégées - Entretien et protection des ceintures vertes autour des villes et villages - Contribution à la réalisation de la Grande Muraille Verte 2. Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation (REDD+) <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la politique et de la stratégie REDD+ - Renforcement des capacités techniques des responsables des projets - Développement du cadre institutionnel et juridique pour la mise en œuvre de REDD+ - Amélioration de la connaissance des populations et des décideurs sur REDD+ à travers des actions de communication - Maitrise du mécanisme de financement pour la mise en œuvre de REDD+
	Agriculture	<p>Multiplication des semences fourragères et leur vulgarisation Mise à niveau des exploitants agricoles Fabrication du compost et des engrais organiques</p>
	Transport	<p>Développement du mode de transport moins polluant Promotion de l'exploitation et de l'utilisation des biocarburants</p>